JANVIER - FÉVRIER 2024 I #248

BRUZ MAG

GRAND ANGLE

ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS

page 12

TRANSITION(S)

UN COMITÉ QUI ROULE

page 8

CULTURE

GOOD MORNING BRUZ

page 21

UNE PARENTHÈSE MUSICALE POUR LES PLUS DE 65 ANS

Dans le cadre de la politique *bien vieillir* de la Ville, le CCAS de Bruz a organisé un spectacle de chansons le mardi 5 décembre. C'est dans la salle de spectacles du Grand Logis que les *Compères* ont repris et interprété les classiques de la chanson populaire. Un moment de partage dans la bonne humeur et la joie pour les séniors venus nombreux à ce rendez-vous du CCAS.

CCAS 02 99 57 12 47 - ccas@ville-bruz.fr
Espace Simone Veil, Rue des Planches, Bruz

FAIRE LA VILLE AVEC LES HABITANTS

Fin 2023, les rencontres de quartier se sont poursuivies pour une deuxième session. Ces rencontres ont été l'occasion de faire le point sur toutes les questions auxquelles les habitants des quartiers Bois de Carcé, l'Orgunenais, la Haye de Pan, Louvrais-Coudrais, Vau Gaillard, Pasteur, les Hameaux, Cicé-Blossac et Vert Buisson sont confrontés dans leur quotidien et leur environnement. Deux rendez-vous sont prévus en 2024 pour les quartiers de Ker Lann et Centre-ville.

WEEK-END FÉÉRIQUE !

Entre odeurs de vin chaud et de pain d'épices, vous avez été nombreux à vous rendre sur les stands des artisans, commerçants et associations. Les animations du téléthon ont émerveillé petits et grands, déambulant au son des chants de noël. Un esprit festif retrouvé jusque dans le sauna, comme au pays du Père Noël !

vieassociative@ville-bruz.fr - 02 23 50 30 07

UNE RÉUNION D'ÉTAPE

Les 8 principaux objectifs de la municipalité ont pu être abordés lors de la réunion publique du bilan mi-mandat le mardi 28 novembre. À partir de panneaux thématiques, les habitants bruzois ont été invités à venir échanger avec les élus sur les projets passés et à venir de la commune.

elus@ville-bruz.fr

RETOUR EN IMAGES

LE PLEIN D'ASTUCES

Après le spectacle du *Lombric Fourchu* qui a fait salle comble le 24 au soir, la journée du samedi 25 novembre était sous le signe des découvertes autour des économies d'énergie à l'Escale. Des stands pour conseiller, des jeux concours pour les petits et grands avec des gagnants ; des visites de la centrale photovoltaïque à la Garenne de Pan… Des échanges riches et diversifiés autour de ce thème si complexe et important qu'est l'énergie.

transitions@ville-bruz.fr - 02 99 05 44 48

DES TEMPS FORTS POUR L'ÉGALITÉ

À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et menés par le dispositif *Territoire d'égalité*, trois événements ont eu lieu pendant le mois de novembre. Les spectateurs venus au ciné-débat ont pu échanger sur l'emprise avec des intervenants, suite à la projection du film *L'amour et les forêts*. Des actions de sensibilisation se sont déroulées sur le marché où les élus sont venus échanger sur les violences sexistes et sexuelles auprès des habitants. Le documentaire *Chaylla* de Clara Teper et Paul Pirritano a été projeté à l'Escale.

SOMMAIRE

6 ACTUALITÉS

8 TRANSITION(S)

MOBILITÉS
Un comité qui roule

COMITÉ PIÉTONS-VÉLOS

10 RENCONTRE AVEC

LES RÉFÉRENTS LOGEMENTS DU CCAS
La demande de logement social : comment ça se passe ?

12 GRAND ANGLE

HABITAT
Accès au logement pour tous

15 FOCUS SUR

CENTRE SOCIAL
Bienvenue à l'Escale !

16 VIE MUNICIPALE

ÉCOLE
Du nouveau dans la cour de Champ L'Évêque

AMÉNAGEMENT
Un comité pour le boulevard Pasteur

LOISIRS
ALSH : une ouverture au plus grand nombre

DÉLIBÉRATIONS
Retours de conseils municipaux et métropolitains

RESTAURATION SCOLAIRE
La municipalité confirme son engagement

SOLIDARITÉS
EHPAD dans l'impasse

ÉTAT CIVIL

20 EXPRESSIONS LIBRES

21 CULTURE

ÉVÉNEMENT
Good morning Bruz

LE GRAND LOGIS
Programmation - janvier à juin 2024

MÉDIATHÈQUE
Les prochains rendez-vous

24 AGENDA

COUPS DE CŒUR DES LIBRAIRES

Zoom sur...

DES ASTUCES POUR VOS TONTES

Pour rappel, au 1er janvier 2024, toutes les déchèteries et plateformes de végétaux de Rennes Métropole stoppent la prise en charge des tontes. L'occasion de découvrir les bienfaits des végétaux pour nos jardins. Flyers à retrouver en mairie.

Plus d'infos sur : metropole.rennes.fr

ÉDITO

Bruzoises, bruzois, chers administrés, permettez-moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024.

L'année qui vient de s'achever n'a pas été simple, avec cette recrudescence du terrible conflit entre Israël et la Palestine, et celui de l'Ukraine qui perdure et s'enlise à nos portes. Des horreurs sont encore commises aujourd'hui et ce sont toujours les civils de quelque camp qu'ils soient qui en paient le plus lourd tribu. Encore une fois nous nous devons de dénoncer ces conflits absurdes.

Plus proche de nous, il y a ce sujet sur la loi immigration qui pose question aux républicains que nous sommes. Comment la république des lumières et dont la devise est « Liberté, Égalité, Fraternité » peut-elle en arriver à ce niveau d'intolérance et de rejet si ce n'est pour de basses manœuvres électorales ? Comment voulez vous que nos concitoyens aient encore foi en la politique quand certains détournent son essence même avec des calculs aussi abjects ? Ce n'est pas cela la politique, et nous le savons bien nous élus locaux qui œuvrons tous les jours pour bâtir une société plus juste et plus égalitaire dans les valeurs d'une république ouverte et respectueuse. Honte à ces infâmes manœuvres de bas étage qui souillent l'esprit même de notre pays.

Envisageons, au contraire de cette loi, que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la fraternité et de la tolérance. Et surtout de l'espoir, que nous nous réveillions enfin et sortions plus forts que jamais avec vissé au corps le souci perpétuel du bien-vivre ensemble.

Que cette nouvelle année soit pour vous source de réussite de vos projets familiaux et professionnels, et surtout de joie, et de bonheur. Bonne et heureuse année à toutes et tous.

Philippe Salmon.

Retrouvez les articles sur
www.ville-bruz.fr

Ville de Bruz

Rejoignez-nous sur Facebook et Instagram !

Le magazine d'informations de la ville de Bruz
Directeur de la publication : Philippe Salmon
Adjointe à la communication : Marion Chevalier
Responsable service communication : Chloé Evrard
Réalisation et rédaction : service communication, Marion Chevalier, Alain Kermarrec, Gaëlle Pierre.
Impression : Chat noir
Dépôt légal : janvier 2024
Nombre d'exemplaires : 4 000
Distribution : Aencrage
Crédits photos : Adobe Stock

Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation. Crédit photos : Ville de Bruz sauf mention. Bruz mag est imprimé sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement.
Hôtel de Ville, Service communication, place du Dr Joly - BP 77109 - 35171 Bruz cedex. Tél. 02 99 05 86 86.
Courriel : mairie@ville-bruz.fr
www.ville-bruz.fr

Logo PEFC

DEMANDEZ LE PROGRAMME

Cette année, la médiathèque vous présente toutes ses animations dans son nouveau programme en versions papier et dématérialisée. Rencontres, ateliers, conférences, tournois, quiz, ciné-goûter… : tous vos rendez-vous de janvier à mars sont sur un même document à transporter partout ! Le premier numéro est à retrouver à l'accueil de la médiathèque et des services de la ville et sur www.ville-bruz.fr/culture-loisirs/mediatheque-de-bruz

mediatheque@ville-bruz.fr - 02 99 05 30 60

RENCONTRES DE QUARTIER

Les dernières rencontres de quartier auront lieu au mois de janvier pour les quartiers de Ker Lann et du centre-ville. Venez échanger sur leur évolution. Retrouvez les dates et les lieux sur : https://bit.ly/46fspYl

implication@ville-bruz.fr

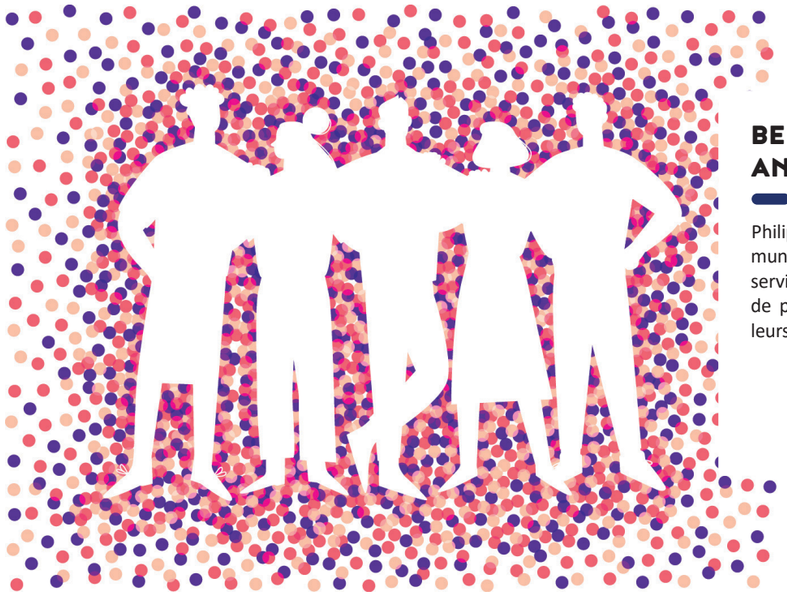

Artisans, commerçants, vous venez d'arriver à Bruz et vous souhaitez le faire savoir aux bruzois ? Cet encart vous est réservé.

Temporis Bruz
Votre agence d'intérim et de recrutement à Bruz. Temporis Bruz accompagne ses clients intérimaires et entreprises dans leurs recherches. Rejoignez-les du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30.

1 avenue du Général de Gaulle - 35170 Bruz
agence.bruz@temporis.fr - 02 57 67 21 21 - www.temporis.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-2025

À partir du 12 février, vous retrouverez le dossier d'inscription sur le site de la ville et sur le kiosque famille (www.bruz.kiosquefamille.fr). Ces inscriptions concernent les écoles publiques maternelles et élémentaires pour les nouveaux inscrits (toute petite et petite section) et les changements d'écoles.

maisondesenfants@ville-bruz.fr - 02 99 05 44 61

BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2024 !

Philippe Salmon, maire de la ville de Bruz, l'équipe municipale, Hervé-Pierre Maltrud, directeur général des services et l'ensemble des agents de la ville sont heureux de présenter, à l'ensemble des lecteurs du Bruz Mag, leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

DÉCOUVREZ LA VIDÉO DES VŒUX EN FLASHANT CE QR CODE

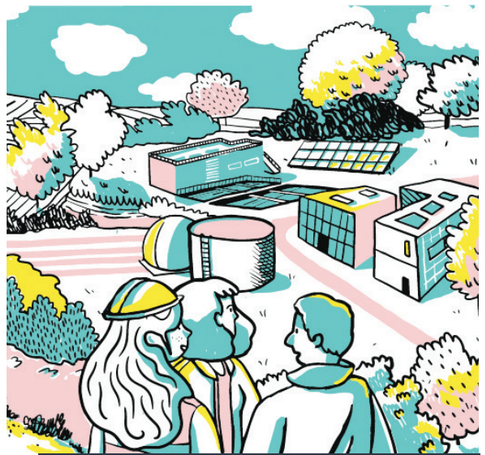

La concertation est aussi accessible sur le site de la Fabrique citoyenne : https://fabriquecitoyenne.fr

CONCERTATION SUR LA FUTURE STATION D'ÉPURATION À BRUZ

Rennes Métropole organise une concertation sur la future station d'épuration qui sera construite aux abords de la zone d'activités des Portes de Ker Lann. Les habitants et futurs usagers des communes qui seront desservies par cet équipement (Chavagne, Le Rheu, Bruz, Saint Jacques de la Lande) sont invités à s'informer et à s'exprimer afin d'enrichir le projet :

- Réunion publique d'ouverture, le 23/01, à 18h à la halle Pagnol, en présence du vice-président - Eau, assainissement, GEMAPI, biodiversité et foncier
- Réunion sur le site et son accès, les travaux, le traitement des eaux et le milieu naturel et la réutilisation des eaux usées. Le 31/01, à 18h, à la halle Pagnol
- Stand d'information, le 16/02, sur le marché de Bruz.
- Réunion publique de clôture, le 20/02 à 18h, à la halle Pagnol.

MOBILITÉS

UN COMITÉ QUI ROULE

FAVORISER, DÉVELOPPER ET SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS À PIED ET À VÉLO SUR LA VILLE DE BRUZ, TEL EST LE MOT D'ORDRE ET L'AMBITION DES MEMBRES DU COMITÉ PIÉTONS-VÉLOS. RETROUVEZ ICI LES PROJETS RÉALISÉS ET LES PERSPECTIVES À VENIR.

Créé début 2021, le **COMITÉ PIÉTONS-VÉLOS** est une instance participative consultative de la ville de Bruz. Il rassemble :

5 ÉLUS

8 HABITANTS

4 REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS

Le comité est accompagné par les services techniques de la Ville et parfois de la Métropole. Il se réunit environ **5 FOIS** dans l'année.

Le comité est un espace de réflexion et d'échange sur les questions de mobilités dites douces (le vélo, la marche à pied…). Les discussions concernent de nombreux sujets. Par exemple, les cheminements piétons, les bancs publics, les pistes cyclables, les endroits considérés comme dangereux pour ces usagers, les abris et attaches vélos… Les réunions ont lieu à la mairie ou lors de sorties terrain.

INITIALEMENT DOTÉ D'UN BUDGET ANNUEL DE 20 000 € PUIS 30 000 €,
LE COMITÉ DEVRAIT BÉNÉFICIER D'UNE ENVELOPPE DE :

50 000 €
À PARTIR DE 2024

LES RÉALISATIONS

Depuis 2021, le budget dédié a servi à financer l'achat de nouveaux abris-vélos, appuis vélos et bancs publics. En 2023, le comité a décidé de financer l'aménagement d'une **voie partagée piétons-vélos photoluminescente** le long du bois du Vert Buisson. Des membres du comité proposent également la rubrique *vrai-faux* consacrée au partage et aux bons usages de la route dans chaque numéro du Bruz Mag.

LES AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE CONCERTÉS AVEC LE COMITÉ

Le comité a été consulté sur de nombreux projets de sécurisation des déplacements piétons ou vélos. Des aménagements réalisés par la Métropole qui est compétente pour la voirie. On peut citer la création d'une piste cyclable bidirectionnelle avenue Alphonse Legault, le tracé d'une bande cyclable sur la partie ouest du boulevard Pasteur, la zone 20 rue des Planches, l'intersection avec la piste cyclable chemin du Rosier.

ET ENSUITE ?

De nouveaux bancs, abris et appuis vélos seront installés en 2024 selon la liste des priorités établies avec le comité. 2024 sera aussi l'année du début des travaux pour de grands projets suivis par le comité. Une passerelle piétonne accessible aux vélos sera installée au-dessus de la voie express Rennes-Redon (D177) au 2ème semestre. Les travaux de la piste cyclable Bruz-Laillé débuteront également.
Enfin, le plan des lignes vélos permettant de relier efficacement les différents quartiers de la ville devrait être finalisé.

Retrouvez les comptes-rendus du comité piétons-vélos sur www.ville-bruz.fr/ma-ville/mobilite/comite-pietons-velos

Comité PIÉTONS VÉLOS

VRAI OU FAUX ?

À VÉLO OU À TROTTINETTE, **PLUSIEURS ACCESSOIRES LUMINEUX SONT OBLIGATOIRES**

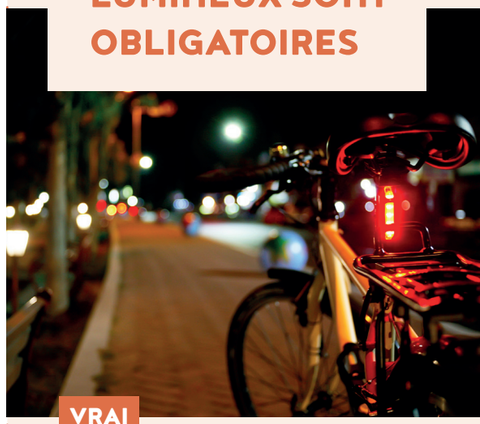

VRAI

Tout vélo ou trottinette doit être équipé des éclairages et signalisations suivants :

- Minimum un catadioptre* arrière de couleur rouge
- Catadioptres orange visibles de côté, ou pneus munis de dispositifs rétro-réfléchissants homologués
- Catadioptre blanc visible de l'avant
- Catadioptres orange sur les pédales.

La nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, l'usager doit porter un gilet de haute visibilité et tout vélo ou trottinette doit être équipé d'un feu de position émettant vers l'avant une lumière jaune ou blanche non éblouissante et un feu de position arrière qui doit être nettement visible.

**système réfléchissant la lumière et servant à signaler le vélo ou la trottinette aux autres usagers de la route.*

Articles R313-1 R313-35

SOYONS VIGILANTS, PARTAGEONS LA ROUTE !

LES RÉFÉRENTS LOGEMENTS DU CCAS

LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL : COMMENT ÇA SE PASSE ?

DES RÉFÉRENTS LOGEMENT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) ACCOMPAGNENT LES USAGERS DANS LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES À ENTREPRENDRE.

Champ d'action prioritaire pour la ville de Bruz et Rennes Métropole, l'instruction des demandes et les propositions de logements sociaux sont confiées directement aux communes. La Ville de Bruz a fait le choix de déléguer cette mission au CCAS. En 2022, elle dispose de 1164 logements sociaux gérés par 5 bailleurs sociaux (Neotoa, Espacil, Aiguillon Construction, Archipel Habitat et SA Les Foyers). Rennes Métropole comptait 27 000 demandes de logements sociaux dont 4500 en attente à Bruz en 2022. En 2023, la demande est passée à plus de 28 500 sur la métropole, dont 5000 à Bruz.

40 logements ont été attribués en 2022 à Bruz.

Séverine Dutay, Sylvie Lanoë et Alan Commandoux

36 à 48 mois
DÉLAI MOYEN D'ATTRIBUTION
D'UN LOGEMENT

Le CCAS est **LE GUICHET UNIQUE** pour faire sa demande de logement social.
La procédure d'inscription s'effectue sur www.demandelogement35.fr ou en retirant un dossier au CCAS et à l'accueil de la mairie de Bruz.

6 ÉTAPES POUR MA DEMANDE AUPRÈS DU CCAS :

1. JE ME RENDS **AU CCAS**
2. **J'ENREGISTRE** MA DEMANDE
3. MA DEMANDE EST **SUR FIL D'ATTENTE**
4. JE REÇOIS **DES PROPOSITIONS**
5. **J'ACCEPTE** OU JE REFUSE
6. **JE RENOUVELLE MA DEMANDE** SI JE N'AI PAS DE LOGEMENT AU BOUT D'UN AN

MA SITUATION	CONTACTS
Je vieillis, j'ai besoin d'un logement accessible	CCAS ou le bailleur propriétaire de mon logement
Je suis locataire d'un logement social et je souhaite déménager	CCAS
Je suis en situation de handicap moteur (PMR), je cherche un logement	Archipel Habitat *(3 place de la Communauté 35200 Rennes - 02 99 22 26 00)*
Je suis salarié d'une entreprise privée et je cherche un logement	Action logement service *(5b rue de Châtillon 35065 Rennes - 02 21 07 01 01)*

CCAS
02 99 57 12 47
ccas@ville-bruz.fr

LES LOGEMENTS COMMUNAUX **TEMPORAIRES**

22 LOGEMENTS TEMPORAIRES

- **7** CCAS Ville de Bruz
- **2** coallia pour l'insertion, vers l'autonomie
- **9** ARB Accueil Réfugiés Bruz
- **2** Rennes Métropole

22 logements appartiennent à la Ville de Bruz, ce sont d'anciens logements de fonction ou des maisons acquises dans le cadre de projets de renouvellement urbain. **Le CCAS assure la coordination de ces logements** en lien avec les services techniques, urbanisme et finances : suivi des conventions et maintenance technique. Les familles demandeuses sont orientées par le CDAS de la couronne rennaise sud (basé à Chartres-de-Bretagne), par le travailleur social de la CAF ou par We Ker, vers le travailleur social du CCAS.

Les demandes de logements temporaires sont soumises à conditions : **être bruzois(e), déposer une demande de logement social, être reconnu prioritaire par Rennes Métropole pour accéder à un logement social, être en capacité de payer un loyer et des charges**. Elles sont ensuite étudiées par la Commission Logement du CCAS. Les personnes accueillies sont notamment des femmes avec enfants victimes de violences intra familiales ou des personnes sans possibilités d'hébergement suite à des séparations conflictuelles. Les conventions d'occupation locatives sont d'une durée d'un an maximum, ce qui permet aux personnes de se poser et de se reconstruire, tout en bénéficiant d'un accompagnement social pendant cette période.

Entre 2021 et 2023, 13 familles ont bénéficié de ce dispositif.

CCAS de Bruz - Rue des Planches à Bruz

LE LOGEMENT **D'URGENCE**

La saturation des dispositifs d'hébergement d'urgence existants dans la métropole révèlent des situations de précarité nécessitant une réponse adaptée et réactive. Afin de pouvoir mettre à l'abri ces familles aux profils différents, un logement d'urgence a été créé fin 2022. À la différence des logements temporaires, les séjours y sont courts (maximum 4 mois). Tous les mois, un point d'étape est réalisé avec un travailleur social du CCAS.

6 familles en ont bénéficié depuis son ouverture.

LE **« SANS FONCIER FIXE »**

Ce sont des logements provisoires installés sur des terrains appartenant aux communes de la métropole rennaise durant minimum 3 ans. Ils sont destinés à des personnes ne pouvant pas attendre l'affectation d'un logement social.

À Bruz, les logements modulaires équipés et meublés sont au nombre de 4 (T1 ou T2) et ils seront 7 d'ici l'été 2024. Ces habitations transitoires concernent entre 7 et 15 personnes, et notamment des personnes seules et isolées, qui pourront à terme, être déplacées vers d'autres sites.

Agence immobilière à vocation sociale
www.aivs-rennes.fr - 02 23 40 40 40

COLOCATION **JEUNES**

Depuis 2021, le CCAS gère cette colocation jeunes, public particulièrement concerné par les difficultés d'hébergement. Une maison a été réhabilitée, en partenariat avec la Fondation Abbé Pierre et We Ker (Mission Locale), pour accueillir 3 jeunes. Les objectifs de ce dispositif sont de favoriser l'accès à un logement ou à un hébergement plus pérenne et de sécuriser le parcours d'insertion professionnelle grâce à un accompagnement renforcé par We Ker. Vecteur de stabilisation, ce dispositif a aussi été un tremplin vers l'emménagement dans un autre logement ou vers l'intégration d'un foyer de jeunes travailleurs.

Depuis son ouverture, la colocation a accueilli 8 jeunes.

HABITAT

ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS

L'ATTRACTIVITÉ DE LA MÉTROPOLE RENNAISE ENTRAÎNE UNE FLAMBÉE DES PRIX DE L'IMMOBILIER. LA VILLE DE BRUZ ET LA MÉTROPOLE PRENNENT DES MESURES POUR PERMETTRE À CHACUN DE TROUVER UN LOGEMENT ADAPTÉ À SES BESOINS ET À SES RESSOURCES.

Fin août 2023, l'État a classé Bruz parmi les zones tendues au niveau du logement. Outre les obligations légales que cela implique, cette situation nous engage à trouver des solutions concrètes à ce problème d'accès au logement, qui, rappelons-le, est un droit, reconnu par la loi DALO en 2007. Cela passe nécessairement par :

- La construction de logements, et notamment de logements sociaux (actuellement 1164 logements, 4 ans d'attente pour un T4 à Bruz…) en respectant la législation environnementale

- L'attention portée au prix du foncier, l'encadrement des loyers, l'augmentation de la taxe foncière pour les propriétaires de logements vacants

- La mise à disposition de logements pour des familles avec des situations particulières (22 logements, un logement d'urgence, une colocation jeunes), une intervention volontariste et indispensable pour certains qui, sans ces aides, seraient de fait à la rue.

Conscients de la crise du logement qui frappe le pays tout entier et notre commune en particulier, nous œuvrons pour garantir le droit au logement sur un principe d'équité. Le grand angle de ce numéro vous présente ces choix politiques.

Gwénaëlle SÉCHER
Adjointe Solidarités
et animation sociale

La Ville et la Métropole s'appuient sur 2 dispositifs : le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et le Plan local de l'habitat (PLH) pour répondre aux différentes demandes. Les habitants sont invités à faire part de leurs idées et avis sur le sujet.

Le **PLUi** de la Métropole est un document vivant auquel tout le monde peut contribuer en apportant ses idées sur l'aménagement du territoire et du cadre de vie.

RAPPEL DES FONDEMENTS DU PLUi :

- Répondre aux besoins de logements pour tous sur l'ensemble de la métropole,
- Concilier le renouvellement urbain et la qualité urbaine pour répondre aux enjeux de sobriété foncière, c'est-à-dire repenser la construction et l'aménagement pour éviter de bétoniser, et protéger les terres agricoles, autant que possible,
- Répondre aux besoins de mobilité à l'intérieur de la métropole tout en limitant la place de la voiture,
- S'adapter au changement climatique en renforçant les dispositions énergétiques, la biodiversité, la nature en ville.

Pour connaître le lieu des 2 réunions publiques prévues les **8 et 13 février 2024** et participer à la modification du PLUi et faire part de vos idées, entre janvier et février, rendez vous sur: https://www.plui-rennesmetropole-concertation.fr

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT est un document qui permet de programmer la répartition des logements actuels et à venir, la réhabilitation et la rénovation de logements existants. Il est voté par les élus de Rennes Métropole et les conseils municipaux des communes. Il permet d'anticiper les besoins pour tous les habitants, quels que soient leurs revenus, tout en prenant en compte les enjeux de mixité sociale et d'accompagnement au logement pour les personnes âgées. Il prévoit également de développer l'offre de logements pour les ménages à revenus intermédiaires.

Pour la période 2023-2028, 5 000 nouveaux logements par an vont être construits sur la métropole, dont 1250 locatifs sociaux par an.

5000
DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL
À BRUZ EN 2023
(28 500 sur Rennes Métropole)

1164
LOGEMENTS SOCIAUX
À BRUZ EN 2023,
SOIT 19,5% DU PARC IMMOBILIER
(43 000 sur Rennes Métropole – 30,61%)

BRUZ, À L'INSTAR D'AUTRES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE, **EST PASSÉE EN ZONE TENDUE**. QUE CELA SIGNIFIE-T-IL ?

LA RÉDUCTION DU PRÉAVIS DE DÉPART D'UN BAIL LOCATIF

Le locataire pourra déposer son préavis 1 mois avant son départ (et non 3 comme auparavant). Pour les meublés, rien ne change, le délai reste de 1 mois comme partout en France. Les locataires gagnent en flexibilité et les propriétaires sont amenés à effectuer une rotation plus rapide de leurs biens.

L'ENCADREMENT DES LOYERS

Le propriétaire n'a plus toute liberté d'augmenter le loyer lorsque le bail est renouvelé ou quand un nouveau locataire entre dans le logement. La hausse ne peut pas dépasser l'indice de référence des loyers (IRL) réévalué tous les semestres, et revalorisé de 3,5% au second semestre 2023 *(par exemple, pour un loyer de 600€, l'augmentation serait de 21€)*.

TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET LOCATIONS MEUBLÉES DE COURTE DURÉE (« MEUBLÉ TOURISTIQUE »)

Permise par l'article 1407 ter du code général des impôts et délibérée en conseil municipal du 29 septembre 2023, la majoration de 60 % sera effective le 1er janvier 2024. Elle a pour objectif d'inciter les propriétaires à remettre sur le marché locatif des biens non affectés à la résidence principale.

ACCÉDER À LA PROPRIÉTÉ **À PRIX MAÎTRISÉ**

2000 à 2100 €

PRIX DU M² SUR RENNES MÉTROPOLE
POUR UN BAIL RÉEL SOLIDAIRE

LE BAIL **RÉEL SOLIDAIRE**

Le BRS permet à des ménages qui ne dépassent pas un certain niveau de ressources d'accéder à la propriété. Ils ne payent que la construction et versent un loyer pour le foncier (terrain), diminuant ainsi le coût d'achat. En cas de revente, l'accession au bien reste abordable car encadrée et indépendante des fluctuations du marché immobilier.

Renseignements auprès du **POINT INFO de RENNES MÉTROPOLE**
4 avenue Henri Fréville à Rennes
Ouvert du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
02 99 86 62 62 - pointinfo@rennesmetropole.fr

PRÊT À TAUX ZÉRO

Si vous souhaitez acquérir un premier logement, que vous êtes primo-accédant (locataire de votre résidence principale depuis plus de deux ans) et que le barème de vos revenus l'autorise, vous pouvez contracter un prêt à taux zéro (PTZ) auprès de la banque.

Le dispositif du PTZ recentre sur les acquisitions d'un logement neuf collectif en zone tendue ou d'un logement ancien avec travaux en zone détendue. Bruz et Rennes sont situées en zone tendue B1.
→ https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/zones-tendues

LES NOUVELLES DISPOSITIONS DU PRÊT À TAUX ZÉRO DOIVENT ÊTRE DÉVOILÉES DÉBUT 2024.

LES CONSEILS DES LIBRAIRES SUR LE THÈME DU GRAND ANGLE

PAGE 5

BRETAGNE SECONDAIRE

Benjamin Keltz
Éditions Coin de la rue – 17 €

Sur le littoral breton, l'explosion du nombre de résidences secondaires et de locations de courte durée prive les habitants de logements. Les écoles se vident. Les volets se ferment. La population vieillit.

Enquête édifiante et passionnante au pays des résidences secondaires. Entre casse-têtes familiaux et profits parfois indécents, Benjamin Keltz a parcouru le littoral breton avec bienveillance.

LA CABANE À LIRE

BIENVENUE DANS LES MAISONS EXTRAORDINAIRES

Peggy Nille
Éditions Actes Sud Junior – 22 €

Sur terre, sous l'eau ou dans les airs, viens découvrir huit maisons extraordinaires dans un *cherche et trouve* inventif avec des rabats pour jouer et s'émerveiller ! Au-delà du plaisir de regarder un livre coloré et foisonnant, voici une belle façon de s'interroger sur la manière dont les humains s'intègrent dans les environnements différents sur notre planète, désert, forêt, grotte ou montagne. Alors, comment dors-t-on, mange-t-on ou récupère-t-on l'eau dans ces maisons délirantes mais vertueuses ?

À partir de 4 ans.

CENTRE SOCIAL

BIENVENUE À L'ESCALE !

APRÈS 18 MOIS D'ÉTUDE, LA PRÉFIGURATION DU CENTRE SOCIAL A PRIS FIN EN DÉCEMBRE 2023, AVEC À LA CLÉ, LA CRÉATION DE L'ASSOCIATION *L'ESCALE* ET SURTOUT, L'OBTENTION DE L'AGRÉMENT « CENTRE SOCIAL » DÉLIVRÉ PAR LA CAF QUI APPORTERA UN SOUTIEN FINANCIER CONSÉQUENT POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION.

L'Escale est avant tout un lieu pour et par les bruzois. Ainsi on retrouve les habitants impliqués dans toutes les couches de l'association :

- **Dans la prise de décision** : 19 des 24 sièges du conseil d'administration de l'Escale sont occupés par des habitants (14 sièges) ou par des associations de Bruz (5 sièges), ce qui constitue la base d'une démocratie participative, où la prise de décision est collective.
- **Dans l'animation du lieu** : parmi les nombreuses activités proposées à l'Escale, une large majorité est animée par des bénévoles engagés, qui souhaitent partager leur loisirs, passions ou connaissances.
- **Dans le partage d'activité** : d'autres habitants souhaitent simplement se rendre à une activité, sans s'engager. C'est pour eux l'occasion de voir du monde, discuter, participer.

L'Escale a ouvert ses portes en septembre et poursuit le déploiement de son projet social. Une équipe de professionnels est en cours de constitution pour encadrer et soutenir les initiatives des habitants.

PAROLE AUX HABITANTS ENGAGÉS DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

OULFA, trésorière de l'Escale

L'Escale en un mot ? **« ACTIVITÉS »**

Un souvenir ? « Le moment partagé avec les habitants pour la création, la réflexion, le collectif, la convivialité ».

Engagement citoyen : « *Je me suis impliquée dans la création : j'ai vu l'avant, le maintenant et je veux participer à l'après. Au début, j'avais des a priori, j'avais peur de m'engager, je ne savais pas à quoi m'attendre. Au fur et à mesure, je comprends mon rôle, et tout le monde (du bureau) m'aide à trouver ma place. J'ai hâte de voir le projet se développer* ».

FARIDA, co-présidente de l'Escale

L'Escale en un mot ? **« ACCUEIL »**

Un souvenir ? « L'assemblée générale et le moment de désignation du Conseil d'administration, l'élan collectif, avec des gens qui se mobilisent ».

Famille et parentalité : « *Je me suis engagée dans l'association car je veux aider des enfants et leur famille qui peuvent traverser des moments difficiles. Je veux que les enfants réussissent. Nous on a fait notre vie, on doit transmettre aux plus jeunes, les aider à se sentir heureux. Et c'est eux l'avenir de l'Escale* ».

CHRISTELLE, secrétaire de l'Escale

L'Escale en un mot ? **« PARTAGE »**

Un souvenir ? « Les tables citoyennes, on nous a demandé notre avis, puis on a travaillé ensemble ».

Lutter contre l'isolement : « *J'ai voulu m'engager dans l'association car je vois qu'il y a des bruzois qui se sentent seuls… je souhaite que chacun trouve sa place. Je retrouve dans l'Escale des valeurs auxquelles je crois : c'est un lieu de rencontres, d'échanges, de partage* ».

centresocial@ville-bruz.fr - 06 31 80 24 90

Installation de la pergola

Sortie à Emmaüs

Jeux dans la cour

ÉCOLE

DU NOUVEAU **DANS LA COUR DE CHAMP L'ÉVÊQUE**

L'ARRIVÉE DE L'HIVER EST L'OCCASION DE FAIRE UN POINT D'ÉTAPE SUR L'APPROPRIATION DE LA COUR D'ÉCOLE DE CHAMP L'ÉVÊQUE NOUVELLEMENT AMÉNAGÉE.

La cour doit être un espace de partage, égalitaire, qui doit pouvoir répondre à un besoin de mouvement, de récréation et de repos pour les enfants d'élémentaire et maternelle. La végétalisation est au service de la pédagogie.

QUELS SONT LES BIENFAITS DE L'ÉCOLE EN EXTÉRIEUR ?

- Renforcement du système immunitaire,
- Diminution de l'hyperactivité,
- Amélioration de la concentration,
- Développement de l'esprit de coopération,
- Progression de l'autodiscipline,
- Compréhension de la nature.

Certains aménagements ont été rénovés et d'autres ont été créés pour favoriser l'esprit convivial de la cour de récréation et apaiser cet espace de vie qui était très bétonné.

QU'EST-CE QUI SE PASSE **DANS LA COUR ?**

La pergola apportera désormais de l'ombre au-dessus des enfants jouant aux billes sur le *billodrome*. Au niveau des bacs à patouille, on y trouve des feuilles, marrons, pomme de pins… manipulés par les petites mains, et la citerne remplie d'eau de pluie peut laisser s'écouler une longue rivière sur laquelle des tout petits font aller leurs bateaux, tandis que d'autres se distraient avec des jeux de transvasement. Les élèves de l'école ont donc besoin de nombreux objets pour remplir, transvaser, mélanger… Alors ni une ni deux, les grandes sections de la classe de Mme Petit, au nom de toute l'école, se sont rendus dans les locaux d'Emmaüs pour acheter des casseroles, des marmites, des pots…. Cette démarche s'inscrit dans le projet pédagogique, à savoir : sensibiliser à la lutte contre le gaspillage en récupérant des objets encore utiles, tout en participant à l'aide des plus démunis d'entre nous.

LES AMÉNAGEMENTS :

- pergola, ✓
- palissage,
- rivière, ✓
- bacs à patouille ✓ d'éléments naturels,
- garage à vélo,
- plantation d'arbres,
- passerelle, ✓
- amphithéâtre de grumes,
- structures tunnel en osier,
- zone *Petit jardin*,
- désimperméabilisation des sols. ✓

servicestechniques@ville-bruz.fr - 02 99 05 44 52

AMÉNAGEMENT

UN COMITÉ POUR **LE BOULEVARD PASTEUR**

La Ville de Bruz a décidé de mettre en place un **COMITÉ CITOYEN** paritaire, pour faire suite aux inquiétudes des riverains du Boulevard Pasteur qui se sont exprimés notamment lors des réunions de quartier. 15 candidats ont été tirés au sort : riverains du boulevard Pasteur et de l'avenue Général de Gaulle, et un représentant du comité piétons-vélos pourront échanger avec élus et techniciens et trouver ensemble des solutions pour rendre le cadre de vie agréable et permettre une circulation apaisée.

OBJECTIFS

- Limitation à 30 km/h en phase test sur certains tronçons ✓
- Amélioration de la circulation des piétons et des cyclistes ⌛
- Création d'une nouvelle ambiance paysagère ⌛

En octobre dernier, les participants ont pris connaissance des contraintes techniques leur permettant de soumettre des propositions concertées adaptées, prenant en compte la nécessité impérative de réaliser des travaux de réfection des réseaux, dès 2024. Une restitution de faisabilité sera rendue au premier trimestre.

2024 : Concertation, études, premiers travaux (électricité, gaz et eau),
2025 : Fin des travaux d'électricité, de gaz, d'eau et d'assainissement,
2026 : Travaux d'aménagement et fin de chantier.

LOISIRS

ALSH : UNE OUVERTURE AU PLUS GRAND NOMBRE

EN LIEN AVEC SON PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE, LA VILLE DE BRUZ A DÉCIDÉ DE RENDRE L'ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT) ACCESSIBLE À TOUS.

Chaque famille qui s'inscrira au centre de loisirs dans les délais, aura une place. Le pôle éducation met tout en œuvre pour adapter ses recrutements aux besoins des familles. Pour ce faire, de nouvelles modalités d'inscriptions ont été mises en place (ci-contre).

Les inscriptions hors délai seront traitées en fonction des places disponibles. Toute annulation faite après les délais sera facturée.

	PÉRIODE **D'INSCRIPTION**	**ANNULATIONS**
PETITES VACANCES	Ouverture : 1 mois avant les vacances Clôture : 2 semaines avant le 1er jour des vacances	**2 SEMAINES** au plus tard avant le 1er jour des vacances*
VACANCES **D'ÉTÉ**	Ouverture : 1 mois ½ avant les vacances Clôture : 3 semaines avant le 1er jour des vacances	**3 SEMAINES** au plus tard avant le 1er jour des vacances*

**la date précise sera communiquée aux familles à l'ouverture des réservations.*

Maison des enfants - maisondesenfants@ville-bruz.fr - 02 99 05 44 61

DÉLIBÉRATIONS

RETOURS DE **CONSEIL MÉTROPOLITAIN**

Lors des séances du 16 novembre et 21 décembre, le conseil métropolitain a :

■ Rendu hommage à la mémoire de Pierre Breteau, maire de Saint Grégoire, membre du bureau de Rennes Métropole, président de l'association des maires d'Ille-et-Vilaine disparu le 23 octobre.

■ Débattu du Rapport d'Orientation Budgétaire avec une diminution des recettes liée à la suppression de la CVAE non intégralement compensée par l'État (comme à chaque fois) entrainant une perte de recette de 2,1 millions d'euros.

■ Validé les programmes des lignes de Trambus T3 et T4.

■ Adopté les orientations stratégiques de la feuille de route de l'économie circulaire métropolitaine.

■ Pris acte du Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement (RPQS) de Rennes Métropole .

■ Approuvé l'actualisation au stade Projet du montant de l'enveloppe financière prévisionnelle à 139,7 M€ HT de l'opération d'augmentation de la capacité de la ligne a du métro (phase 2).

■ Voté définitivement le Plan Local de l'Habitat 2023-2028.

■ Adopté le projet de budget 2024 pour un montant légèrement supérieur à un milliard d'euros.

■ Pris acte du rapport d'activité du centre des congrès du couvent des Jacobins.

■ Approuvé l'adhésion de la métropole au Groupement d'Intérêt Scientifique « Centre de ressources et d'expertise scientifique sur l'eau de Bretagne » en regrettant vivement la politique gouvernementale de soutien à l'agriculture polluante qui contredit les intentions affichées.

■ Fixé les tarifs de l'assainissement collectif et non collectif en renforçant la tarification incitative par tranche pour les abonnés « local à usage d'habitation ».

■ Approuvé le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle pour l'aménagement d'une aire de grand passage et d'un terrain familial à Vezin-le-Coquet (876 000 €).

www.ville-bruz.fr/mairie/municipalite/intercommunalite

RETOURS DE **CONSEILS MUNICIPAUX**

Les conseils municipaux sont publics. Tout citoyen a la possibilité d'y assister. Les échanges sont enregistrés et consultables sur le site de la ville. Voici les dernières délibérations :

CULTURE - ANIMATIONS - SPORT

■ **Acquisition des équipements sportifs de Ker Lann.** Le conseil municipal a validé l'acquisition de salles, piste d'athlétisme, terrains extérieurs, au prix de 420 000€. Après travaux, ils seront mis à disposition des associations et des écoles et répondront aux besoins existants et à ceux des futurs école et quartier.

■ **Convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association l'Escale.** Le centre social, l'Escale, démarre ses activités au 01/01/2024. Pour lui donner les moyens d'exister et mettre en œuvre ses objectifs, les élus ont validé la convention liant l'association à la ville et le versement de la subvention de 144 000€.

■ **Nouvelle association de commerçants, Dynami'Bruz.** Heureux de la création d'une nouvelle association de commerçants, les élus ont validé le versement d'une première subvention à l'association Dynami'Bruz pour permettre l'acquisition d'un équipement de sonorisation pour la place commerçante du Vert Buisson.

FINANCES - RESSOURCES HUMAINES

■ **Rénovation de l'Hôtel de Ville.** L'Hôtel de ville, construit en 1988, nécessite des travaux de rénovation (isolation, traitement énergétique, confort des utilisateurs). Afin de lancer le projet, le conseil municipal a validé l'ouverture de crédits.

■ **Versement de la prime inflation.** Les élus, dans un souci de soutien au pouvoir d'achat des agents de la ville, ont acté le versement d'une prime exceptionnelle. Cette prime sera comprise entre 300 et 800€, en fonction de la rémunération des agents.

ÉDUCATION

■ **Accueil inconditionnel en ALSH des enfants bruzois.** Le vote de la modification du règlement intérieur du périscolaire, a permis d'étendre la capacité d'accueil du centre de loisirs du mercredi et des vacances scolaires. Chaque famille qui le souhaite pourra inscrire ses enfants sans difficulté liée au nombre de places.

SOLIDARITÉS

■ **Signature de la charte PEOL.** Le conseil municipal réaffirme son engagement dans l'accompagnement des personnes exilées sur le territoire en rejoignant la Plateforme d'Evaluation et d'Orientation Linguistique. Le droit à l'apprentissage de la langue est essentiel dans le parcours d'émancipation et d'intégration.

■ **Financement des EHPAD par l'État - Lancement d'une étude juridique.** Les élus rejoignent les 44 autres communes dans le projet de mandater une étude juridique pour mesurer l'opportunité juridique d'ester en justice contre l'État pour manquement à ses responsabilités dans le financement des EHPAD publics.

AMÉNAGEMENT - TRANSITION ÉCOLOGIQUE

■ **Engagement dans le dispositif « Drôles d'oiseaux ».** Les élus ont validé la mise en œuvre du programme mené par la Ligue de Protection des Oiseaux, mettant en lien écoles et établissements de personnes âgées.

■ **Soutien au projet d'installation maraichère au « petit Chanteloup ».** Les élus ont réaffirmé leur soutien à l'installation de nouveaux exploitants en agriculture biologique sur le territoire.

www.ville-bruz.fr/mairie/municipalite/conseil-municipal

– VIE MUNICIPALE –

RESTAURATION SCOLAIRE

LA MUNICIPALITÉ **CONFIRME SON ENGAGEMENT**

La cuisine centrale s'est vue renouveler sa labellisation **ECOCERT « EN CUISINE »** niveau 3 mention excellence, valorisant ainsi sa volonté d'utiliser des produits biologiques, locaux et sains. Le niveau excellence distingue les restaurants exemplaires qui proposent plus de 80% de bio. Cette certification a évolué avec de nouvelles exigences depuis 2022. Elle impose des critères non seulement au contenu de l'assiette mais aussi à l'établissement et à la gestion environnementale du site.

POURQUOI UNE LABELLISATION ?

- **Utilisation de produits biologiques et locaux dans les menus**
- **Qualité des repas servis** *(produits de saison, cuisine maison)*
- **Gestion écologique des sites** *(lutte contre le gaspillage, utilisation d'éco détergents)*
- **Information claire sur les démarches engagées**

SOLIDARITÉS

EHPAD DANS L'IMPASSE

En octobre dernier, le maire de Bruz a accueilli de nombreux élus et professionnels des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Bretagne pour échanger sur les financements insuffisants des autorités de tutelle, les difficultés de recrutement et l'épuisement des personnels. Nombreux sont les élus à avoir fait voter une motion de soutien aux EHPAD, lors des conseils municipaux. Cette mobilisation a pour objectif de défendre l'intérêt commun et d'œuvrer dans le sens de l'intérêt général tout en interpellant l'État pour prendre en compte les propositions des élus locaux pour la loi Grand Âge et ainsi trouver des solutions pérennes et dignes pour le devenir des ainés.

4 octobre 2023

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

OCTOBRE 2023 : 02/10 Taha BALAFREJ - Lucy LEAL - 03/10 Martin OLLIVIER - 20/10 Clémence LANGLOIS - 30/10 Roma CHOLLET / **NOVEMBRE 2023 :** 04/11 Aristide PHILIPPART - 09/11 Abel GEIMER LE LAY - 12/11 Owen ROUXEL

MARIAGES

OCTOBRE 2023 : 14/10 Samuel AFONSO et Marie LEFEBVRE - 21/10 Manon BEILLARD et Florent DACQUIN / **NOVEMBRE 2023 :** 18/11 Romain PERROT et Marine SELLES

DÉCÈS

OCTOBRE 2023 : 16/10 André CHÉREL - 30/10 Jeanne LAURENT veuve MALGOUYAT / **NOVEMBRE 2023 :** 11/11 Michelle GUIHAIRE veuve GRÉGOIRE - 12/11 André GAINCHE - 15/11 Annick JARRET épouse GÉRARD - 17/11 Pierre CHAUVIN - 20/11 Ernest BOUILLAUX - 29/11 Véronique CAMPION divorcée LETORT / **DÉCEMBRE 2023 :** 01/12 René GARNIER - 03/12 Yvette MOREL veuve LETERTRE - 05/12 Vincente EDVIGE veuve NIER

EN APPLICATION DE LA LOI « DÉMOCRATIE ET PROXIMITÉ » DU 27 FÉVRIER 2012, CET ESPACE EST RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DE LA MAJORITÉ ET DE LA MINORITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL.

MAJORITÉ

BRUZ HUMAINE, AUDACIEUSE ET ÉCOLOGIQUE

En novembre, nous vous avons présenté notre bilan à mi-mandat. La minorité n'a pas souhaité s'exprimer dans ce document au motif qu'elle n'y avait pas assez de place. Elle a préféré éditer un feuillet truffé d'erreurs et de contre-vérités. Quelle inutile dépense !

On a ici trop peu de lignes pour y répondre point par point. Arrêtons-nous sur quelques exemples :

La gare : le retard dans l'aménagement du quartier nous serait imputable. Rappelons qu'en 2013 cette opération avait été déclarée d'intérêt communautaire. La métropole devait alors porter le projet, et la commune restait maîtresse de l'opération. Les 1eres réalisations auraient vu le jour en 2017 et le quartier serait aujourd'hui bien avancé.

L'équipe précédente y a renoncé, arguant de la souveraineté territoriale et d'une meilleure efficacité, augmentant de fait la dette bruzoise de plus de 3 M€ (Million d'€) de foncier jusqu'alors propriété de la Métropole (Le montant de cette réserve foncière obligatoire atteint aujourd'hui 7 M€), le tout à grand renfort de propagande (études, ateliers et même vote sur les choix d'aménagement … pour rien).

Depuis 2020, nous avons repris le dossier et la création de la ZAC est en cours.

Le 4ème groupe scolaire : le coût aurait dérapé passant de 8 à 11 M €. Cette hausse est due uniquement à l'inflation des coûts de construction : elle aurait eu lieu de toute façon. Notons qu'en matière de dérapage, nous avons affaire à des spécialistes qui annonçaient au printemps 2019 une école à 3 M €, à l'automne à 5 et en janvier 2020 à 8 !

Enfin notre minorité se discrédite en conseil municipal, en faisant l'amalgame entre CCAS et Centre social, et en prenant le parti de l'État contre celui des collectivités locales dans la crise qui frappe les EHPAD.

Leur vérité n'est pas la nôtre. Malheureusement, avec cette façon d'agir dans le débat public, la minorité instille un venin qui, en déconsidérant l'action des élus, conduit au désintérêt de la chose publique et donc à l'abstention, au repli sur soi, et contribue à renforcer le Rassemblement National.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024.

MINORITÉ

UNIR POUR AGIR

Nos commerçants, une force pour notre ville !

En fin d'année, le conseil municipal a voté à l'unanimité une subvention pour la nouvelle association des commerçants bruzois *Dynami'Bruz.*

Après 40 ans d'existence la précédente association avait décidé de prononcer sa dissolution devant le manque d'intérêt de ses adhérents.

Les commerçants, les artisans, les professions libérales et les autres entreprises locales sont les acteurs incontestés de la vitalité et du dynamisme de notre ville. Nous nous réjouissons de la création de cette nouvelle association qui va les fédérer.

Dans différents quartiers de notre ville, au plus près de ses habitants, nous avons la chance d'avoir des commerces de proximité qui participent à la vie locale. Nous sommes de plus en plus de bruzois à nous réjouir de la pluralité et diversité des commerces bruzois et à promouvoir le plaisir de consommer local, sans devoir nous rendre au cœur de Rennes. Oui nous pouvons être fiers de nos commerces qui ont su créer une identité unique et spécifique à nos quartiers, qui favorisent les rencontres, et qui permettent de créer ces liens essentiels à la vie sociale. Nous devons soutenir nos commerçants, les accompagner et être à l'écoute de leurs préoccupations.

La majorité municipale est trop réservée sur ces aspects du développement économique et commercial. En ce début d'année nous formulons le vœu que le maire et son équipe acceptent un véritable débat et des échanges sur le tracé du futur Trambus au sein de notre Ville, qu'il soit utile à nos commerces, préserve les stationnements et les mobilités, assure la sécurité des vélos et les piétons. Que la majorité NUPES ne fasse pas de Bruz une ville dortoir, mais une ville attractive avec les services attendus et des quartiers dynamiques interconnectés. C'est aussi la finalité d'un réseau interne de bus et de navettes : rendre accessible les centralités au plus grand nombre ! Quel que soit le mode de déplacement privilégié par chacun, l'accessibilité de tous auprès de nos commerces doit être privilégié. Nous y veille'ons.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024.

ÉVÉNEMENT

GOOD MORNING BRUZ

DEPUIS 16 ANS, LE FESTIVAL PROPOSE AU GRAND PUBLIC DES FILMS, DES COURTS MÉTRAGES, DES MASTERCLASSES, DES MOMENTS DE PARTAGE ET D'ÉMOTIONS POUR RAVIR LES AMATEURS ET LES CINÉPHILES.

La *salle de spectacles* du Grand Logis a réuni, cette année encore, tous les ingrédients nécessaires pour faire de cette nouvelle édition de la Semaine du cinéma britannique le rendez-vous incontournable des amoureux de la culture 100% british. La sélection de films ne manquera pas de piquer la curiosité des amateurs du cinéma.

Dans l'obscurité de la salle, confortablement installés, les spectateurs auront le choix du genre. Une vengeance dans les rues londonniennes sombres des années 1970, l'histoire de l'artiste oubliée Audrey Amiss, remise sur le devant de la scène grâce à un film émouvant inspiré de ses journaux intimes, lettres et œuvres d'art, la rencontre entre un père immature et sa fille débrouillarde, ou encore le récit de deux amateurs de détection de métaux, explorant la paisible campagne anglaise.

Une nouvelle fois, la Semaine du cinéma britannique foisonne d'animations pour les petits et grands : une initiation ludique aux techniques de réalisation vidéo, un jeu co-organisé avec la Médiathèque et trois masterclasses, notamment sur la magie du cinéma et les *James Bond girls* à l'aube du mouvement *MeToo.*

Scrapper de Charlotte Regan - ©Molly Manning Walker

American Honey de Andrea Arnold - ©Robbie Ryan

GROS PLAN SUR ANDREA ARNOLD

La Semaine du cinéma britannique propose, cette année, un focus sur la réalisatrice anglaise, **Andrea Arnold**. Mondialement reconnue, elle se fait remarquer au Festival de Cannes, avant de remporter l'Oscar du meilleur court métrage en 2004. Elle décroche par la suite trois fois le Prix du Jury à Cannes. Trois de ses films seront projetés à l'écran : *Fish Tank, Les Hauts de Hurlevent* et *American Honey*.

Réservations et billetterie : accueil.grandlogis@ville-bruz.fr - 02 99 05 30 62
10 av. du Général de Gaulle à Bruz

TOUT LE PROGRAMME SUR
www.legrandlogis-bruz.fr

PROGRAMMATION JANVIER À JUIN 2024

DÉCOUVREZ LA SAISON 2023/2024 DU GRAND LOGIS : THÉÂTRE, MUSIQUE, CHANSON, DANSE, CIRQUE, CINÉMA… UN LARGE CHOIX DE RENDEZ-VOUS CULTURELS POUR LE PLAISIR DE TOUS.

Les Habits neufs
Mer. 10 janv. à 15h

Lewis Evans
Mar. 16 janv. à 20h30

Semaine du cinéma britannique
Du sam. 20 au sam. 27 janv.

Tu seras un homme papa
Jeu. 1er fév. à 20h30

More Aura
Mar. 6 fév. à 20h30

Le renard et la terre
Mer. 14 fév. à 15h

L.E.J.
Ven. 16 février à 20h30

Tom Poisson
Mar. 20 fév. à 20h30

J'ai des doutes
Ven. 23 fév. à 20h30

Thomas Kahn
Ven. 15 mars à 20h30

Ex-traits de femmes
Jeu. 21 mars à 20h30

Mazingo
Mar. 26 mars à 20h30

Robinson et samedi soir
Mer. 27 mars à 15h

Thomas VDB
Jeu. 4 avr. à 20h30

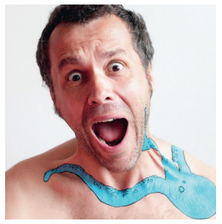

Bartone
Mar. 9 avr. à 20h30

Téléphone-moi
Ven. 12 avril à 20h30

C'est toi qu'on adore / Pode Ser
Jeu. 18 avril à 20h30

Bird Box
Mar. 14 mai à 20h30

Histoires d'Armor
Jeu. 16 mai à 20h30

Présentation de la saison 2024-2025
Jeu. 27 juin à 20h

Week-end Buissonnier
Du 28 au 30 juin

MÉDIA-THÈQUE

10 Avenue du Général de Gaulle 35170 Bruz

02 99 05 30 60

mediatheque-bruz.fr

https://bib-bazar.blog

16e SEMAINE du cinéma britannique

CINÉ-GOÛTER BRITANNIQUE

Les enfants pourront retrouver des personnages bien connus du cinéma d'animation britannique. À partir de 6 ans. **Mer. 17 janvier à 14h30, étage. Réservation conseillée.**

QUIZ SO BRITISH

La Médiathèque vous offre la possibilité de gagner des places pour la Semaine du cinéma britannique. Comment gagner ? Il suffit de participer au quiz disponible sur place ou sur le site de la Médiathèque. Easy ! **Jusqu'au 19 jan., 12h30. Tirage au sort parmi les meilleures réponses à 18h le 19 jan.**

LECTURES SO BRITISH !

Lectures d'albums d'auteurs britanniques où l'on découvrira l'art de vivre à l'anglaise, où flegme et humour absurde ponctuent les histoires plus désopilantes les unes que les autres. À partir de 4 ans. **Mercredi 24 janvier à 16h45, étage. Entrée libre.**

PANIC AT GRAND LOGIS

Panique à bord ! Un tournage de film a lieu au Grand Logis mais il reste une dernière scène à tourner : où sont les costumes ? Où a lieu la scène ? Quels sont les accessoires ? Il reste très peu de temps aux assistants réalisateurs pour finaliser le story board. Arriverez-vous à réunir tous les indices pour que la dernière scène puisse être tournée à temps ? L'avant-première est prévue le samedi 27 janvier ; on compte sur votre intuition et votre sens de l'observation pour que la soirée soit une réussite ! Pour tous, à partir de 8 ans.
Merc. 24 et sam. 27 janv. À partir de 14h30. Sur inscription. (Départ en enquête toutes les 30 minutes. Dernier départ à 16h30. Durée : environ 1h).

SÉLECTIONS SO BRITISH

Une sélection de CD, DVD et livres (en anglais, en français et bilingues) est proposée tandis que petits et grands peuvent découvrir des applis sur nos tablettes dans le cadre des *Applis days* « spécial British ». La Mediabox contient des textes et des musiques libres de droit ; en vous rapprochant de la box, connectez-vous au wifi et téléchargez en toute légalité ! Accessible 24/24h dans ou devant la médiathèque ; elle sera dans le hall du Grand Logis pendant la semaine. **Du 23 au 27 janvier.**

DÉJOUER PIÈGES ET ARNAQUES

Faire ses achats sur Internet, c'est pratique ! Mais, si ce mode de consommation est entré dans les usages, il ne faut pas baisser la garde ; le plus grand supermarché du monde abrite hélas aussi des pièges et des arnaques. Mais, avec quelques bons réflexes, il est possible d'acheter en ligne l'esprit plus tranquille. Séance proposée dans le cadre des Rendez-vous Conso animés par des bénévoles de l'association UFC-Que Choisir. **Samedi 13 janvier à 10h30, à l'étage. Sur réservation.**

Les Rendez-vous CONSO

HEURE DU CONTE NUMÉRIQUE

C'est le retour de la sorcière ! La Saint Valentin approche mais est-ce qu'une sorcière peut tomber amoureuse ? Cela ne s'est jamais vu ! Avec son compagnon Faribole, suivons cette drôle d'aventure où les enfants sont invités à interagir dans l'histoire lue par les bibliothécaires. **Mercredi 31 janvier à 16h45, à l'étage. Entrée libre.**

L'UNIVERS DES GALAXIES. GRAINES DE SCIENCES

Bruno Mauguin, responsable du Planétarium de l'Espace des sciences des Champs Libres, nous dévoile l'histoire de la découverte des galaxies. L'Univers est peuplé de plusieurs centaines de milliards de galaxies, nous habitons l'une d'elles. Les observations faites grâce au télescope spatial Hubble puis les recherches liées au lancement en 2021 du James Webb telescope chamboulent nos connaissances. **Mer. 7 février à 20h, Auditorium Simone Veil. Réservation conseillée.**

RDV NUMÉRIQUE

La Médiathèque met à disposition 3 robots : un Bee-Bot et un Cubetto accessibles à partir de 5 ans et un Thymio à partir de 8 ans. Vous souhaitez tester et découvrir comment ces petits robots abordent la programmation ? Adultes et enfants accompagnés d'un adulte sont les bienvenus pour les découvrir. Les robots seront à disposition pendant 1h avec un bibliothécaire pour vous accompagner.

Samedi 10 février, entre 10h30 et 11h30, à l'étage. Entrée libre.

RDV numérique

ATELIER MUSICAL PARENT/ENFANT

Venez passer un moment de complicité avec votre enfant grâce à l'atelier *je découvre les percussions corporelles.* Un moment de joie et de découverte musicale à partager à la médiathèque en partenariat avec Musique sur la Rive Sud. Pour les enfants de 8 à 10 ans accompagnés d'un adulte. **Mercredi 14 février à 10h30, à l'étage. Réservation conseillée.**

MINI TOURNOI JUST DANCE

Que vous ayez le rythme dans la peau ou pas, l'important est que vous aimiez bouger au rythme de la musique. Votre défi ? Reproduire les chorégraphies incroyables de Just Dance. Inscrivez-vous que vous soyez enfant ou adulte ! Un bon moment en perspective… À partir de 8 ans. **Mercredi 21 février à 14h30, à l'étage. Sur réservation.**

APPLIS DAYS

Les vacances d'hiver sont l'occasion pour les enfants de s'exercer au codage informatique avec des applis d'initiation simples à explorer. **Du samedi 24 février au samedi 9 mars, à l'étage.**

LES ANIMATIONS PROPOSÉES SONT **GRATUITES.**

AGENDA

- ASSOCIATIONS
- VILLE DE BRUZ
- LE GRAND LOGIS *SALLE DE SPECTACLES*
- EXPOSITION
- ÉVÉNEMENT

Vendredi 12 janvier
EXPO ITINÉRANTE : ET SI ON CHANGEAIT D'AIR ?
Rennes Métropole, sur le marché, 9h-13h.

Mardi 16 janvier
LEWIS EVANS
Le Grand Logis, 20h30.

Du samedi 20 au samedi 27 janvier
SEMAINE DU CINÉMA BRITANNIQUE
Le Grand Logis.

Dimanche 21 janvier
36ÈME BOURSE MULTICOLLECTIONS
Club Télécartes 35, Espace Vau Gaillard, 9h-17h.

Mardi 23 janvier
RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE : FUTURE STATION D'ÉPURATION
Ville de Bruz et Rennes Métropole, halle Pagnol, 18h-20h.

Mercredi 31 janvier
RÉUNION PUBLIQUE THÉMATIQUE : FUTURE STATION D'ÉPURATION
Ville de Bruz et Rennes Métropole, halle Pagnol, 18h-20h.

Dimanche 28 janvier
TA MÈRE EN SHORT !
Heidi Escalade, salle Chantal Mauduit, 10h-14h.

Jeudi 1er février
TU SERAS UN HOMME PAPA
Le Grand Logis, 20h30.

Samedi 3 février
FEST-NOZ SOLIDAIRE
Accueil Réfugiés Bruz, Espace Vau Gaillard, 20h.

Mardi 6 février
MORE AURA
Le Grand Logis, 20h30.

Jeudi 8 février
FORUM DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE
Point Accueil Emploi Bruz, Espace Simone Veil, 15h-19h30.

Mardi 14 février
LE RENARD ET LA TERRE
Le Grand Logis, 15h.

Vendredi 16 février
STAND D'INFORMATION : FUTURE STATION D'ÉPURATION
Ville de Bruz et Rennes Métropole, sur le marché.

Dimanche 18 février
LES GRIMPEURS ONT DU COEUR
Heidi Escalade, salle Chantal Mauduit, 9h30-16h30.

Mardi 20 janvier
RÉUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE : FUTURE STATION D'ÉPURATION
Ville de Bruz et Rennes Métropole, halle Pagnol, 18h-20h.

Mardi 20 février
TOM POISSON
Le Grand Logis, 20h30.

Vendredi 23 février
J'AI DES DOUTES
Le Grand Logis, 20h30.

COUPS DE CŒUR DES LIBRAIRES

PAGE 5
5 place de Bretagne - Bruz
02 99 52 67 40

MAGNIFIQUE
Jean-Félix de la Ville Baugé
éditions Télémaque - 19€

Trente ans après les faits, Magnifique, est sur le point de subir une intervention chirurgicale. Elle décide d'écrire, pour son mari, le récit halluciné et bouleversant qui l'a menée des collines du Rwanda aux rives du lac Léman. Magnifique est le prénom de l'héroïne de ce roman, mais aussi le qualificatif que l'on pourrait attribuer à celui-ci. Roman total, hors norme et pourtant d'une grande simplicité, clarté et fluidité sur le génocide au Rwanda. Magnifique est aussi une grande et belle histoire d'amour que le traumatisme aurait pu détruire. Un roman choc mais d'une grande délicatesse.

LA CABANE À LIRE
16 place Marcel Pagnol - Bruz
02 23 50 35 85

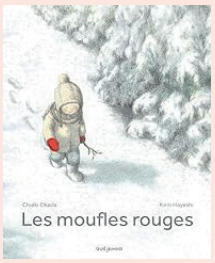

LES MOUFLES ROUGES
C. Okada et K. Hayashi
Éditions Seuil Jeunesse - 13,90 €

Petite Puce a une jolie paire de moufles rouges. Mais un jour, elle perd Moufle Droite dans la forêt enneigée. Tour à tour, la petite moufle rouge devient un cache tisanière pour maman lapin, un bonnet bien chaud pour ses lapinous, une couverture pour les mulots et enfin un joli pull pour l'écureuil. Petite Puce cherche partout sa moufle. Est-ce que les animaux de la forêt vont lui rendre ? Une belle histoire toute douce, s'inspirant du conte « La Moufle » qui nous raconte que rien ne se perd ! *À partir de 3 ans*.